

GROUPE SCOLAIRE AIME CESAIRE

Conseil d'école 1er trimestre

12 novembre 2019

Personnes présentes :

Directeur : M. Sarrelabout

Equipe enseignante : Mme Virtos, Mme Bonnet, Mme Le Tiec, Mme Meha, Mme Renevier, Mme Baste , Mme Saadi, Mme Drouet, Mme Thiebaut, Mme Breton, Mme Raddenzatti, Mme Hervoir, **Mme Decaudin Mme Kerivel**

DDEN : **M. Nicollin**

RASED : **Mme Lévêque**

Représentants des parents d'élèves : Dimitri Douillot, Malika Colin, Géraldine Camile, Cécile Besnard, Marine Dad, Diane Bitumazala, Chloé Basset, Alexandra et Régis Roux.

FCPE : Florence GOUNONGBE, Cécile LEVRAY-CORNIC, Karen PONS

Le Directeur et les représentants des parents d'élèves regrettent l'absence d'un représentant de la mairie. Ils déplorent l'absence de Mme LALANNE, élue déléguée à la scolarité, depuis plusieurs Conseils d'Ecole (années précédentes comprises). Les "réponses" aux questions envoyées à la mairie en préparation du Conseil d'Ecole ont été fournies 1 heure avant l'heure du début de celui-ci.

Dans ce compte rendu, nous ne traiterons donc que des questions ECOLE, que le Directeur a traitées lors du Conseil d'école.

- **Effectif pour l'année 2019/2020** : 398 élèves + 2 en attente depuis le retour de vacances

6 classes en maternelle : 163

- PS/MS A – 25 élèves : 13 PS et 12 MS
- PS/MS B – 26 élèves : 15 PS & 11 MS
- MS – 28 élèves
- PS/GS A – 28 élèves : 11 PS & 17 GS
- PS/GS B – 27 élèves : 11 PS – 16 GS
- GS – 29 élèves

.... classes en primaire : 235

- CP/CE1 A – 24 élèves : 14 CP + 10 CE1
- CP/CE1 B – 25 élèves : 13 CP et 12 CE1
- CP/CM2 A – 26 élèves : 14 CP et 12 CM2
- CP/CM2 B – 25 élèves : 14 CP et 11 CM2
- CE1 à 27 élèves
- CM1 à 26 élèves
- CM1/CM2 - 27 élèves : 14 CM1 et 13 CM2
- ⇒ +5 élèves par rapport à fin 2018
- ⇒ 5 ATSEM & 5 AVS (au-dessus du quota)

Fréquentation sur le temps périscolaire :

- Accueil du matin : Moyenne de 50 enfants
- Temps de midi : Moyenne de 241 enfants
- Accueil du soir : Moyenne de 104 enfants

QUESTIONS ECOLE

- ***Certains parents remontent des comportements inquiétants d'un groupe d'enfants depuis plusieurs années, et ce malgré des séparations de classe. N'ayant pas été informés jusque-là, nous aimerions avoir de la visibilité sur le sujet ? Quelles sont les mesures en place pour y remédier ? Avez-vous besoin de l'appui des représentants des parents d'élèves pour une quelconque action ? (Question Par de Vie / Indépendants)***

⇒ Réponse du Directeur : Concernant la répartition des classes, l'équipe pédagogique a fait le choix de séparer les CP en 4 classes et de les mélanger car elle faisait face à une « génération très dynamique ». Certains enfants auraient dû pouvoir être accompagnés par le RASED sur des difficultés de comportements notamment.

- ***Point RASED :***

⇒ Le personnel a été presque totalement renouvelé cette année : nouveau psychologue (Chloé SANCHEZ), 1 collègue E en charge des difficultés pédagogiques & 1 collègue G (dit aussi relationnel) qui est partagé entre 8 écoles et qui intervient à 50% sur le réseau – Elle privilégie la maternelle AURIOL où de gros besoins ont été identifiés.

⇒ Elèves pris en charge sur Aimé Césaire : 10 CP, 4 CE1 (repris de l'année dernière) + 5 CE1 pour bilan.

- ***À la suite des événements tragiques qui ont eu lieu à Pantin et au mouvement de grève associé qui ont mis en lumière les difficultés rencontrées par le corps enseignant et leur direction, y-a-t-il des points d'alertes au sein de l'école à mettre en évidence ? Comment pouvons-nous apporter notre soutien en tant que représentants de parents d'élèves ? (Question Par de Vie / Indépendants)***

⇒ Réponse du Directeur : Le Directeur met en évidence un constat déjà connu de tous : le manque de moyen dans l'Education Nationale. Au sein de l'école Aimé Césaire, comme dans de nombreux établissements sur Brétigny-sur-Orge, des ressources supplémentaires seraient nécessaires au sein de l'équipe du RASED. Sur les 7 années d'existence, l'école Aimé Césaire n'a bénéficié de maître G sur 2 années. De même, la médecine scolaire est de moins en moins assurée à cause de manque d'effectif et de secteurs qui s'élargissent¹. Seuls les cas préoccupants sont signalés à la médecine scolaire ou à la PMI.

M. SARREABOUT évoque la possibilité de mettre en place de conférences sur des sujets qui touchent directement les enfants (ex : l'utilisation des tablettes, le harcèlement, etc.) qui permettrait d'accompagner au mieux les parents sur ces sujets. Les représentants des parents d'élèves pourraient être à l'initiative de ces conférences.

L'école accueille de plus en plus d'enfants en situation de handicap et l'équipe pédagogique n'est pas toujours suffisamment préparée et formée pour accompagner au mieux ces enfants.

- ***Elections des représentants des parents d'élèves :*** les élections ont eu lieu le vendredi 11 Octobre 2019.

⇒ Résultats : 543 Votants – 184 votes exprimés – 60 votes FCPE (soit 5 sièges) – 113 votes PAR DE VIE/INDEPENDANTS (soit 10 sièges) – 11 votes nuls ou blancs – taux de participation de 33,89%.

⇒ Les organisations représentantes des parents d'élèves remercient la participation de tous les votants.

⇒ Depuis l'arrêté du 19 août 2019 modifiant l'arrêté du 13 mai 1985, relatif au conseil d'école, le vote pourra avoir lieu exclusivement par correspondance, après consultation du conseil d'école. Ce point sera

¹L'article 541-1 du code de l'éducation rend obligatoire les visites médicales et de dépistage au cours de la sixième année et de la douzième année de l'enfant. À la rentrée scolaire 2020, une visite médicale sera organisée à l'école maternelle pour tous les enfants âgés de 3 à 4 ans. Elle permettra d'établir un bilan de santé des enfants.

évoqué au 3^{ème} Conseil d'Ecole de l'année en vue de le mettre ou non en place pour la rentrée prochaine (2020/2021).

- **Vote du règlement intérieur** : ajout de l'instruction obligatoire à partir de 3 ans dans la partie 2 du règlement intérieur. Pour rappel, si un parent souhaite garder son enfant l'après-midi, une demande de dérogation doit être réalisée auprès du Directeur **qui sera ensuite validée par l'inspectrice**. Cette demande est révisable pour chaque période. Au sein de l'école Aimé Césaire, 5 demandes de dérogation ont été formulées et acceptées par le Directeur puis validées par l'inspectrice.

⇒ Voté à l'unanimité

- **Coopérative scolaire** : 6 222,98€ dont 1957,48€ (restant de l'année dernière) et 4265,50€ de dons pour l'année scolaire 2019/2020.

⇒ Le directeur remercie les parents donateurs. M. SARRELABOUT nous informe que la mairie à travers la Caisse des écoles², s'était engagée à prendre en charge une partie du projet « poney » d'une classe de MS l'année précédente mais qu'aucun versement n'a été perçu par l'école pour ce projet à ce jour. Projet en partie financé par la Caisse des écoles (gérée par la mairie sur appels aux dons auprès des familles) => en attente du remboursement

⇒ Le Directeur a questionné la mairie sur les délais de prise en charge. La mairie a fait savoir que les règles de montage de dossier n'ont pas changé et que le délai de remboursement est de 2 semaines après validation de la Commission. La mairie note cependant un retard suite à un problème de signature.

- **Projets écoles :**

- MS et GS :

- Projet chorale => présenter un spectacle de chant en fin d'année.
- Décloisonnement des classes le jeudi-après midi => 4 groupes sur 5 séances autour de la cuisine, les jeux de sociétés, la technologie et la matière (le papier) jusqu'au mois de juin.

- Moyen/Grand : visite de la ferme de Gally avec un atelier « fabrication du beurre et de pain »

- Projet ludothèque

- Sortie au théâtre de Brétigny pour chaque classe de maternelle

- MS de Mme RADDENZATI : intervenante anglophone (chant & comptine) en plus des autres activités communes aux classes de MS.

- GS de Mme SAADI : Dojo – correspondance avec une classe de GS à Joliot Curie – projet de classe de découverte non accepté par la mairie

- PS/GS de Mme BONNET : projet autour des animaux – visite de la ferme de Gally (fin Novembre) et visite au Zoo (fin Mai)

- CP/CM1/CM2 => spectacle Jules Vernes – projet école & cinéma – rencontre aux scollà-hand – tournoi d'échecs avec d'autres classes de Brétigny – sortie au Louvre & bateaux mouches - intervenante

²La Caisse des écoles est gérée par la mairie sur appels aux dons auprès des familles.

anglophone – classe de découverte avec les 2 CP/CM2 sur la découverte de la montagne (semaine du 23 au 27 mars).

- CP/CE1 : 4 séances de ludothèques – école & cinéma – intervenante anglophone – jardinage – élevage de phasmes.
- CE1 : élevage de phasmes – projet « voyage dans le temps » - études des périodes historiques – école & cinéma – ludothèque – sorties à la médiathèque – cycle piscine
- CE2 : école & cinéma – spectacle « géologie d'une fable » - médiathèque – skate tous les jeudis matin – yoga tous les vendredis
- CE2/CM2 : Skate – rencontres échec – ludothèque – école & cinéma – Théâtre – Scolla-Hand' – potager – adoption d'un animal de compagnie (menthe religieuse)
- CM1 : Théâtre (acrobates marocains) – piscine – intervenante en anglais le jeudi – projet jeu : création de leur jeu de société – ludothèque

Le Directeur a tenu à préciser certains points par rapport aux classes découvertes. Cette année 2 projets ont été proposées 1 en élémentaire (concernant 4 classes et 1 en maternelle concernant une classe en liaison avec une classe d'une autre école). L'école met en place tous les 2 ans un gros projet (en élémentaire) permettant de faire partir un maximum d'élèves. Cette année, la mairie a constaté une hausse des projets et a demandé à l'école de faire un choix sur les classes qu'elle voulait faire partir. L'équipe pédagogique a refusé de faire ce choix. La mairie a donc refusé le projet pour les GS mais a autorisé la classe de découverte à la montagne pour les CP/CM2. Il a été décidé que les maternelles partiraient en classe de découverte les années où les élémentaires ne partent pas.

La mairie a noté l'augmentation des budgets mais M. SARRELABOUT a précisé que le nombre d'enfants dans les écoles étaient lui aussi en augmentation. De plus, les projets doivent inclure désormais les frais de transports dans les budgets ce qui ce n'était pas le cas avant.

L'équipe pédagogique souhaiterait que la décision sur les classes découvertes se fassent plus tôt car avec des décisions tardives, il y a un risque d'annulation des projets par les fournisseurs.

Le Directeur nous informe qu'il n'y aura pas de marché de Noël cette année mais les efforts seront concentrés sur l'organisation de « La Grande Lessive » dans l'année pour garantir un vrai temps de partage entre les équipes pédagogiques, les parents et les enfants.

- **Projets Représentants des parents d'élèves :**

⇒ L'association PAR DE VIE s'est engagée à réhabiliter la kermesse au sein de l'école Aimé Césaire pour l'année 2019/2020. La date du samedi 27 juin 2020 a été arrêtée ce jour.

⇒ Vente de sapins de Noël : La FCPE renouvelle son initiative de vente de sapins de Noël. Le bon de commande sera communiqué aux parents à travers les cahiers de correspondance et la vente aura lieu le 29 Novembre prochain à l'école. La FCPE rappelle que 20% des ventes sont reversées à la coopérative scolaire.

- ***Nous aimerions mettre en place plus de ventes de crêpes et/ou gâteaux pour apporter un soutien financier à la coopérative de l'école. Nous avons pensé à organiser une telle vente tous les vendredis avant les vacances scolaires. Seriez-vous d'accord ?***

⇒ Réponse du Directeur : Oui, toutes les initiatives visant à augmenter les recettes de la coopérative sont les bienvenues **et toute l'équipe remercie les différentes associations pour toutes ces initiatives.**

PPMS (confinement & alerte attentat) => 1 exercice est prévu avant les vacances de Noël.

- ***Pour pallier à l'heure tardive du repas de certains enfants, certaines classes de maternelle ont mis en place une collation organisée par les parents. Serait-il envisageable de le généraliser à d'autres classes ? Si oui, dans quelles conditions ?***

⇒ Réponse du Directeur : La collation en maternelle est difficile à généraliser à toutes les classes. Elle a été mise en place spécifiquement pour les classes qui mangent au 2nd service.

QUESTIONS MAIRIE

- ***Une fête de fin d'année sera-t-elle possible cette année ? Participation possible de la FCPE en association avec Par de vie. Les parents motivés mais plus aucune fête de fin d'année n'est organisée depuis 5 ans. Quelle aide de la mairie est possible ? Question sécurité faut-il prévoir un listing des personnes présentes, contrôle à l'entrée ?***

⇒ Réponse de la Mairie : La fête de l'école est gérée par l'équipe enseignante. La mairie peut prêter du matériel et mettre à disposition un agent de sécurité sur demande écrite. La fête peut être menée par les parents d'élèves élus et aussi en concertation avec l'équipe périscolaire.

⇒ Complément Par de Vie : L'association Par de Vie prendra en charge la responsabilité de l'organisation de la kermesse cette année. L'organisation de cette journée est en cours de réflexion. La FCPE sera intégrée à cette initiative ainsi que d'autres parents volontaires. Nous informerons les parents au plus vite sur les détails de celle-ci.

- ***Pourquoi n'avons-nous eu aucune information concernant les pénalités de réservation sur le Kiosque au 3ème conseil d'école ? Pourquoi ce mail juste avant les grandes vacances ?***

- ***Pourquoi avoir mis en place ces pénalités ? L'argument avancé est pour éviter le gaspillage...en quoi payer plus cher évite de gaspiller de la nourriture ?***

- ***Nous avons pris note de la majoration des prestations non réservées. Nous estimons cependant que le système de pourcentage est injuste (les parents qui payent le plus cher vont être encore plus pénalisés). Nous demandons donc la mise en place d'une majoration liée à un montant fixe.***

- ***Nous demandons les statistiques des pénalités pour la période de rentrée. Combien de familles (déjà) pénalisées ? Quel impact sur la diminution du gaspillage ? Les inscriptions sur le kiosque sont déjà très chronophages, et ces pénalités rendent le système encore plus stressant...***

- ***Pouvez-vous nous communiquer le taux d'enfants mangeant végétarien ?***

- ***Les portions du goûter sont-elles les mêmes pour un enfant de petite section et de CM2 ?***

- ***Sur le temps du goûter beaucoup de plastique est utilisé (barquettes pour disposer les céréales...). Ces barquettes sont-elles réutilisées ou directement mises à la poubelle ? L'utilisation de bols réutilisables ne pourrait-elle pas être envisagée ?***

- ***Fruits entiers non consommés : en fonction des âges, les enfants ne savent pas mordre dans un fruit donc gâchis. Pouvons-nous proposer une salade de fruits à la place ? Ou couper des morceaux de fruits ?***

- ***Contrat avec le prestataire : quelle est la date de fin du contrat ?***

- ***Les demandes de nombreux parents seront-elles prises en compte dans le prochain appel d'offres ? Plus de produits bio ? Circuit court ?***

- ***Nous avons soulevé la problématique de la climatisation aux conseils précédents. Des climatiseurs devaient être installés dans les classes. Quand est-il aujourd'hui ? - Elles doivent être adaptés aux dimensions des classes. Cela fait des années que l'on demande à chaque conseil d'école les moyens de rafraîchir les locaux, afin que les températures soient supportables pour les enfants et les personnels enseignants et ATSEM. En ce 1er conseil d'école nous voulons une solution. L'an dernier, il a été demandé aux familles de garder les enfants à la maison certains jours de forte chaleur, cela prouve bien la gravité de ce problème.***

- ***Malgré le fait qu'on nous a expliqué qu'aucune vitre de l'école ne pouvait se casser, il a été constaté durant l'été que cette situation s'est produite (Cf. photos ci-joint 13/07/2019) ? Pouvons-nous avoir accès au compte rendu du test du laboratoire ? Quelles mesures pouvez-vous mettre en place pour garantir la sécurité des enfants en cas de bris de glace ?***

- ***Nous avons également constaté des fuites persistantes dans les classes de maternelle. Quelles solutions allez-vous mettre en place pour faire face à ce problème ?***

⇒ Réponse de l'équipe pédagogique : il semblerait que les fuites dans l'école aient été réparées puisqu'aucune n'a été constatée depuis le début de l'année. Mais de nouvelles fuites ont été constatées dans la salle polyvalente et ont été signalées à la Mairie.

- ***Rappel question 1er CE de l'année 2018/2019 : Une solution pour la communication entre les classes pendant les exercices de confinement a-t-elle ~~été~~ été trouvée ? Avez-vous étudié la mise en place des signalements visuels grâce aux prises RJ45 ?***

- ***Est-il possible d'installer des récupérateurs d'eau pour le potager ainsi que l'installation de trois robinets ?***

⇒ Complément d'information du Directeur : La demande a été refusée l'année précédente mais finalement acceptée cette année car l'école accueillera le projet arbres.

-
- ***Nous assistons toujours à des comportements inadaptés de la part de certains animateurs : utilisation de vocabulaire familier, non-respect des repas végétariens à la cantine, etc. Nous avons, comme demandé, alerté le service concerné à plusieurs reprises. Nous savons que la mairie rencontre des difficultés dans le recrutement et la gestion du personnel animateur. Nous aimerions pouvoir organiser un échange avec toutes les parties prenantes (équipe pédagogique, représentants des parents d'élèves, animateurs) pour améliorer rapidement la situation. Pourriez-vous organiser cela ? (Question Par de Vie / indépendants)***
- ***Nous aimerions que les ATSEM participent aux conseils d'école sur leur temps de travail. Seriez-vous d'accord pour leur donner la parole ?***

⇒ Complément de réponse du Directeur : M. SARRELABOUT invite systématiquement les équipes d'ATSEM aux réunions.

QUESTIONS DU DIRECTEUR A LA MAIRIE

- ***Dans le guide du directeur de cet année, il est indiqué que les transports intra-muros n'était pas déduit du budget transport de l'école. Auparavant, c'étaient les transports dans l'agglomération qui n'étaient pas décomptés, pourquoi cette modification qui limite les sorties***
- ⇒
- ***Y a-t-il des modifications pour monter un projet ? Sous quel délai la participation de la caisse des écoles est-elle versée aux coopératives ?***

Compte rendu réalisé par les parents d'élèves et diffusés après accord du directeur.